



COMMUNE DE TOURRETTES

DEPARTEMENT DU VAR

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### L'AN DEUX MILLE SEIZE, le Vingt-deux Mars,

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 mars 2016

Secrétaire de séance : Mme Raymonde AUBAULT

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 20 – Votes pour : 20 – Votes contre : 0 – Abstention : 0 – Votes blancs ou nuls : 0

Etaient présents : M. AUFFRET – R. AUBAULT - A.M. GAUBERTI – G. BARRA – J.L. GIRAUD- **Adjoints**  
S. ALLEG - W. DUBOSQ – A. DUBOIS - J. ROBERT HENSELER - A. PELLEGRINO – S. BEURRIER-  
C. LUBRANO LAVADERA – E. MENUT - J. RAYNAUD – C. VELAY – N. PERRICHON – S. LELUIN,  
**Conseillers Municipaux**

Absents excusés : A. RASKIN (pouvoir donné à M. AUFFRET) – S. ARNOULD (pouvoir donné à S. ALLEG)

Absents : A. CELKA – J. TOCQUER – M. RAYNAUD

### BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2016 – M49

M. le Maire expose au conseil municipal le projet de budget général de l'eau et l'assainissement 2016. Il donne lecture des propositions par chapitre pour les différentes sections.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré :

### DECIDE

- **D'APPROUVER** le budget général de l'eau et de l'assainissement 2016 comme ci-dessous indiqué et voté :
  - . au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - . au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec opérations

#### BUDGET GENERAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 2016

##### Section de fonctionnement

Dépenses : 1 190 386.58 €

Recettes : 1 190 386.58 €

##### Section d'investissement

Dépenses : 1 598 187.22 €

Recettes : 1 598 187.22 €

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*



Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Camille BOUGE.